

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

Paraissant le **MARDI**, le **JEUDI** et le **SAMEDI**

La maison HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne, Leipzig et Berlin, reçoit pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger, Rodolphe MOSSE, (Munich, Nuremberg, Vienne, Prague, Berlin, Hambourg, Brême, Francfort s. M., Strasbourg). — Pour Paris et les départements, J.-B. Chanard, 41, boulevard Saint-Germain, Paris.

PRIX DES ANNONCES remises à temps
De 1 à 3 lignes 50 c. De 4 à 7, 75 c. De 8 lignes et plus, 10 c. la ligne ordinaire ou son espace, 7 c. la répétition. Lignes avec lettres noires ainsi que lignes des annonces tardives encore admises, 5 c. de plus. Réclames 20 c. la lig. Avis mort. fr. 1 à 1.50. Annonces non-cant. 15 c. la 1^{re} fois et 10 ensuite. Pour mettre: s'adresser au bureau 50 c. Adresses données par écrit 10 c. — Dans la règle les annonces se paient d'avance ou par remboursement, et doivent être remises la veille de la publication, avant midi.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 7.—
expéd. franco par la poste 8.50
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau 4.—
par la poste, franco 5.—
Pour 3 mois, 2.50
Abonnements pris par la poste, 20 c. en sus.
Pour l'étranger:
Pour un an, 15.50
Pour 6 mois, 8.50

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — FÉVRIER 1878

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL										CHAUMONT									
TEMPÉRATURE				Baromètre en milli.	VENT DOMINANT	ÉTAT	REMARQUES	LIMNIMÈTRE en centimètres.	TEMPÉRAT. du lac	JOURS du mois	TEMPÉRATURE				Baromètre en milli.	VENT DOMINANT	ÉTAT	REMARQUES	
en degrés centigrades.		Moyenne du jour									Moyenne du jour		Moyenne du jour						en degrés centigrades.
6	-6.2	-7.5	-3.0	730.7	NE	faib.	couv.	Br. sur le sol, clair de 3-8 h.	352.8	2.0	6	1.3	-2.9	6.3	673.4	NE	faib.	clair	Br j-q. pied des Alp. m-s.
7	-4.3	-5.3	-2.7	730.9	NE	«	«	Br. à Chaom. et sur le lac.	352.4	1.7	7	2.4	-3.1	6.5	674.0	«	Calme.	«	«

Extrait de la Feuille officielle

— Les 26 et 27 janvier courant, les électeurs du cercle de la justice de paix des Ponts ont élu le citoyen Grandjean, César, aux fonctions d'assesseur, par 156 voix sur 291 votants.

— Les électeurs du collège d'Auvernier sont convoqués pour les samedi et dimanche 16 et 17 février courant, à l'effet de nommer un assesseur de paix, en remplacement du citoyen Barrelet, Paul, qui a été élu dans la votation du 27 janvier écoulé, mais qui ne présente pas les conditions d'éligibilité exigées par les articles 31 de la Constitution cantonale et 64 de la loi sur l'organisation judiciaire.

— Tous les créanciers et intéressés à la masse en faillite des citoyens Castioni et Pérucci, entrepreneurs, au Loele, sont assignés à se présenter devant le juge de la faillite, à l'hôtel de ville du Locle, le jeudi 14 février 1878, dès les 2 heures après-midi, pour suivre aux opérations de cette faillite.

Publications municipales

L'obligation de fr. 1000 n° 203, de l'emprunt municipal de 1871, sortie au tirage du 30 septembre passé, n'ayant pas encore été présentée au remboursement, la Direction des finances rappelle au porteur de ce titre qu'il a cessé de porter intérêt dès le 31 décembre dernier. Neuchâtel, le 7 février 1878.

Direction des finances.

IMMEUBLES A VENDRE

Vente immobilière à Colombier

A raison de l'état de santé de sa pupille, dame Morel-Belperrin, M. Ch.-H. Wüthrich exposera en vente par voie d'enchères publiques, le **lundi 18 février courant**, dès les 7 h. du soir, dans l'hôtel du Cheval-blanc, à Colombier, la propriété du **Creux de l'Esprit**, en nature de verger, jardin, champ et forêt, contenant 8546 mètres (25 1/3 émines) sur laquelle est construite une maison d'habitation dont une partie des locaux continueront à être usagés par dame Morel-Belperrin, sa vie durant. Un petit jardin de 82 mètres carrés, situé à Bregot, sera compris dans la vente.

Le Creux de l'Esprit est situé à quelques minutes de la gare de Colombier à laquelle il est relié par un chemin traversant la propriété de l'hoirie d'Ivernois. Il est aussi en communication directe avec la prise Roulet et la prise Reymond par deux chemins qui aboutissent à celui des Battieux. En outre le propriétaire du Creux de l'Esprit peut s'approvisionner d'eau à la prise Reymond.

Par la même occasion, M. Wüthrich-Perrochet exposera en vente pour son compte personnel les immeubles suivants, savoir:

a) TERRITOIRE D'AUVERNIER

1. **Au Tertre**, une vigne d'environ 1875 mètres (5 1/3 ouvr.) Limites: nord M. Henri Lozeron, sud M. Verdan, pasteur, est la commune d'Auvernier et ouest un chemin.

b) TERRITOIRE de COLOMBIER

2° **A Brena dessus**, une vigne de 1645 mètres (4 66/100 ouvriers). Limites: nord M. Perrochet, juge de paix, sud M. F. Junod et autres, ouest M. James Lardy et dame Borel-Pettavel, et est l'hoirie Lozeron.

3. **A Brena-dessus**, une vigne de 2045 mètres (5 80/100 ouv.) Limites: nord M. Chatenay, sud M. Louis-Perret et autres, ouest un chemin.

4. **A Ruau**, une vigne de 377 mètres (1 7/100 ouv.) Limites: nord l'hoirie de Meuron, est un chemin et ouest l'hoirie Perrochet.

5. **Au Rosy**, (la Percerotte) une vigne de 990 mètres (2 81/100 ouv.) Limites: sud M. Ducommun, juge de paix, nord M. Ch. Theynet.

6. **Au Rosy**, une vigne de 1125 mètres (3 19/100 ouv.) Limites: est et sud Mme Berthoud-DuPasquier, ouest et nord des chemins.

7. **Au Rosy**, une vigne de 1285 mètres (3 64/100 ouv.) Limites: sud et ouest MM. L'Hardy et Ducommun, nord le n° 8 et est le chemin de Ceylard.

8. **Au Rosy**, une vigne de 1550 mètres (4 40/100 ouv.) Limites: nord dame Borel-Pettavel, est un chemin, sud le n° 7 et ouest le n° 9 et M. Banderet.

9. **Au Rosy** une propriété contenant 1260 mètres (3 51/100 ouv.) savoir: vigne 475 mètres, pré 370 mètres et bois 415 m. Limites: nord dame Borel-Pettavel, est le n° 8, sud M. Banderet et l'hoirie Junod.

10. **A Ceylard**, une vigne de 856 mètres (2 43/100 ouv.) Limites: nord le n° 11 et M. H. Wenger, sud le chemin, est l'hoirie Junod et le n° 11, ouest M. H. Ducommun.

11. **A Ceylard**, une vigne de 1125 mètres (3 19/100 ouv.) Limites: nord un sentier, sud l'hoirie Junod-Berthoud, est M. Béguin-Gretillat et ouest le n° 10 et M. Wenger.

c) TERRITOIRE-de BOUDRY

12. **A Brassin**, une vigne d'environ 4227 mèt. (12 ouvr.) plus un terrain inculte au-dessus de 4114 mètres (6 ouvr.) Limites: nord la Place de Planeyse, sud M. Baillot, notaire, est M. Porret et ouest M. Martenet.

Pour tous renseignements s'adr. à M. Wüthrich, ou au notaire Jacot, à Colombier.

Vente d'immeubles

Le syndic de la masse en faillite du cit. Urs-Jacob Grolimund, vendra par voie d'enchères publiques, le **mardi 12 février prochain, à l'hôtel Helvétia, près la gare de Corcelles**, dès 7 h. du soir, l'immeuble suivant:

Une **maison** située près la gare de Corcelles, de construction récente, à l'u-

Enchères d'immeubles

Les hoirs Fornachon exposeront en vente par voie d'enchères publiques, le **jeudi 14 février 1878, à 3 h. de l'après-midi**, en l'étude de M. Jules Maret, notaire, à Neuchâtel, les immeubles suivants qu'ils possèdent à Monruz, territoire municipal de la Coudre.

1° Art. 119, plan folio 12, n° 56 à 58, à la Favarge: **bâtiment, vigne et verger**, de 8679 mètres. Limites: nord, 120, 23, 99, 121, 275, un sentier public; est, 320; sud, la route cantonale de Neuchâtel à St-Blaise; ouest, 183.

2° Art. 120, plan folio 14, n° 10, les Favarges: **vigne** de 8244 mètres. Limites: nord, le chemin de fer; est, 20; sud, 119; ouest, 183.

3° Art. 121, plan folio 14, n° 13, les Favarges: **vigne** de 613 mètres. Limites: nord, le chemin de fer; est, 275; sud, 119; ouest, 99.

4° Art. 114, plan folio 12, n° 7, à la Favarge: **bâtiment** de 37 mètres. Limites: nord, ouest, sud, le domaine public; est, 272.

5° Art. 115, plan folio 12, n° 8, à la Favarge: **bâtiment** de 10 mètres. Limites: nord et ouest, 95; est et sud, le domaine public.

6° Art. 116, plan folio 12, n° 9, à la Favarge: **place** de 23 mètres. Limites: nord, 95; est et sud, la ruelle publique; ouest, 261.

7° Art. 117, plan folio 12, n° 26, à la Favarge: **jardin** de 79 mètres. Limites: nord, se termine en pointe; est, 240; sud et ouest, la ruelle publique.

8° Art. 113, plan folio 12, n° 31, à la Favarge: **bâtiment** de 5 mètres. Limites: nord, une place publique; est, 118; sud, 241; ouest, 273.

9° Art. 122, plan folio 12, n° 33, à la Favarge: **place** de 2 mètres. Limites: nord, la ruelle publique; est et sud, 241; ouest, 118.

Ces deux derniers immeubles sont indivis avec M^{me} Roulin née Bosson et ses enfants.

Tous ces immeubles sont en un seul mas. Ils jouissent de la vue la plus étendue sur le lac et les Alpes. Les vignes pourraient avantageusement être utilisées comme **terrains à bâtir**.

La vente aura lieu en bloc et par parcelles.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. Jules Maret, notaire, à Neuchâtel. (H-21-N)

sage d'auberge et café-restaurant, logements, galetas et cave, avec terrain de dégagement attenant.

S'adr. pour voir l'immeuble au cit. Grolimund à la gare de Corcelles, et pour les conditions au notaire Barrelet, à Colombier.

Maison à vendre

Le **jeudi 14 février 1878, à 3 h.** après-midi, en l'étude de P.-H. Guyot, notaire, à Neuchâtel, M. et M^{me} Petitpierre exposeront en vente par voie d'enchères publiques, la maison qu'ils possèdent rue de la **Place-d'Armes, à Neuchâtel**, ayant établissement de bains au rez-de-chaussée et appartements dans ses trois étages. Belle situation au centre de la ville. Rapport avantageux. S'adr. pour tous renseignements en la dite étude.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Enchères de bétail, etc.

Pour sortir d'indivision, les hoirs de feu Samuel Blanck exposeront en vente par voie d'enchères publiques, le **lundi 11 février courant, dès les 9 heures du matin**, dans leur domicile au haut du village de St-Blaise, ce qui suit:

2 vaches portantes, 2 chevaux, 3 chars avec échelles et épondes, 2 charrues, une herse, 2 brecettes à vendange, un brancard, 3 harnais, chaînes et sabots; environ 100 quintaux de bon foin, 60 de regain et 50 de paille, un tas de foin de marais et 7 à 800 pieds de fumier.

St-Blaise, le 5 février 1878.

Grefte de paix.

On vendra par voie d'enchères publiques **jeudi 14 février courant, dès 9 h. du matin**, place Purry, les objets suivants:

1 lit, 1 commode, 1 table à ouvrage, 1 banc d'étable, 2 cadres dorés, 3 chaises, 3 tabourets, une cruche à eau, 5 casseroles, 1 balance, 1 écuelle fer-blanc et des pots à confiture.

Les montes auront lieu au comptant. Grefte de paix.

ANNONCES DE VENTE

A vendre de

bons pruneaux secs

sans noyaux, à fr. 1.60 le kilo.

S'adr. chez J. Marcellino, rue de l'Oratoire 1, au 4^{me}.

A LA

SOURCE DES DOUCEURS

Confiserie-pâtisserie

3, faub. de l'Hôpital 3.

Demain dimanche on trouvera prêt dès midi: Charlottes russes, mockas de toutes grandeurs, savarins, babas, brioches de Paris, gougolopfs, vacherins et meringues.

Spécialité de pâtés froids truffés. Grand assortiment de jolies pâtisseries variées et de desserts fins.

Tous les jours cornets à la crème à 70 c. la douz.

Bois de chauffage

EN GROS ET DÉTAIL.

Chez Samuel Hugli, rue des Chavannes 14. On peut toujours avoir chez lui du bois de sapin et foyard sec par telle quantité que l'on désire; il peut fournir de la tourbe des Ponts 1re qualité ainsi que du bois de sapin pour fourneaux et lessives.

Pour la suite des annonces de vente, voir le Supplément.

ON DEMANDE A ACHETER

Petitpierre-Steiger est chargé d'acheter une maison en ville, payable comptant.

On demande à acheter d'occasion un petit char à bouteilles, si possible en bon état. S'adr. restaurant Moser, ruelle Dublé 3.

A LOUER

A louer une jolie chambre meublée. S'adr. à A. Walter, tourneur, Ecluse 26.

917 A louer une belle grande chambre, meublée ou non. S'adr. place des Halles 3, au magasin.

918 A louer une chambre à deux lits. S'adr. Grandrue 10, au 1er, derrière.

913 A louer de suite pour une ou deux personnes seules un petit logement d'une chambre et cuisine, Ecluse 13, au 1er.

A la même adresse on demande à acheter de rencontre une machine à boucher les bouteilles et un entonnoir en bois pour cave.

916 Pour cause de départ, on offre à louer pour le 24 mars ou pour St-Georges, à un prix avantageux, un beau logement composé de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. Rocher 10, au 2me.

907 A louer de suite pour un monsieur une jolie chambre meublée pouvant se chauffer. S'adr. Terreaux 3, au second.

908 A louer pour la St-Jean au centre de la ville, un logement de 3 à 5 pièces, eau dans la cuisine. S'adr. rue des Epancheurs 7, au magasin.

F. Kaufmann, à Valangin, offre à louer de suite ou pour St-Georges une petite maison, avec jardin.

909 A louer une petite chambre meublée, tout-à-fait indépendante. Industrie 16, maison Bierré, au second.

A louer dans une maison bien habitée un appartement de 5 pièces, cuisine et belles dépendances. Prix réduit pour dames seules ou pour un ménage sans enfants. S'adr. à S. Jeanrenaud, courtier.

911 Chambres à louer. Cour de la caisse d'Epargne 6, au 3me.

912 A louer pour la fin du mois une chambre meublée avec part à la cuisine. S'adr. rue du Seyon 9, au 1er.

871 A louer pour le 24 juin prochain, rue du Château 1, un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. au 3me étage de la même maison.

ATTENTION

863 On offre à louer à un maître-tailleur, garçon ou veuf, dans la paroisse de St-Aubin, au 1er étage et au soleil levant:

1° Un atelier avec deux machines à coudre et tous les accessoires du métier.

2° Une chambre à coucher bien meublée.

On exigerait pour paiement, d'apprendre la profession à un jeune homme de 14 ans qui serait nourri et logé chez ses parents.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à L. L. poste restante à Gorgier.

A louer pour St-Jean prochaine, un appartement confortable de huit pièces, à Neuchâtel, rez-de-chaussée ou 1er étage, au choix, avec jouissance d'un grand jardin. Eau, gaz et toutes les dépendances nécessaires. S'adr. à Ch. Colomb, notaire, à Neuchâtel.

A louer pour le 1er mai 1878, le 3me étage de la maison n° 4, rue du Musée, composé d'une chambre à manger, deux chambres à coucher et cuisine; plus une chambre et un cabinet de travail à l'étage supérieur, grand galetas, chambre à serrer et cave. Des meubles tels que: glaces, rideaux et tapis posés, deux lits complets, potager et ustensiles de cuisine, pourraient être vendus, s'ils convenaient au locataire entrant. S'adr. à M. Beslay, au dit logement.

A louer de suite une chambre meublée se chauffant. Pension si on le désire. Rue du Temple-Neuf 6, au 2me.

Chambres meublées, pension ainsi que dîners pour dames, à proximité du Collège, 1er étage. Le bureau du journal indiquera.

M. Beslay, qui a un appartement à louer rue du Musée 4, prévient les personnes qui désireraient le voir, qu'il n'est visible que les lundis et mercredis de chaque semaine, de 2 h. à 5 h. de l'après-midi.

902 A louer tout de suite ou pour St-Jean un logement de 5 chambres, cuisine, cave, galetas; rue du Coq-d'Inde 26.

903 Chambre meublée pour un monsieur. Rue St-Maurice 6, au 4me.

900 A louer une jolie chambre non meublée, se chauffant. Industrie 24, au second.

A louer de suite un beau logement situé au soleil, composé de 3 chambres, cuisine, bûcher et cave. S'adr. à M. Ch. Haller fils, Parcs 42.

A louer un appartement tout neuf, de 3 chambres, cuisine, galetas, avec jardin si on le désire. On pourrait y entrer de suite. S'adr. à D.-S. Treyvaud à Montet sur Cudrefin.

898 Chambre meublée se chauffant. S'adr. rue de l'Industrie, 1er étage, maison Margot.

A louer de suite une chambre meublée. S'adr. au bureau d'avis. 888

885 Chambre meublée à louer. Rue Purry 4, au 1er, à gauche.

Le citoyen Maurer à la gare de Boudry, offre à louer un logement composé d'une chambre, cabinet, cuisine et bûcher. On préférerait deux personnes tranquilles auxquelles on pourrait donner la pension; entrée de suite et conditions favorables. S'adr. au prénommé.

887 A louer une jolie petite chambre non meublée se chauffant, rue du Seyon 12, au 3me, à droite.

864 Pour St-Jean, à louer rue des Terreaux: logements de plusieurs chambres, cuisine et dépendances, chaque appartement avantageusement distribué, les chambres sont indépendantes et bien éclairées, au prix de 6 à 800 fr. le logement. S'adr. Boine 3.

865 A louer rue des Terreaux, une grande cave voûtée, avec bureau (ou comptoir) convenables pour tout commerce en gros et détail, avantageusement situés. S'adr. Boine 3.

872 A louer une jolie chambre meublée, se chauffant. Croix-du-Marché 3, au 2me.

A louer pour St-Jean un petit logement de deux chambres, un cabinet et dépendances. S'adr. à M. le professeur Herzog faub. du Crêt 19.

852 A louer de suite une belle chambre meublée se chauffant et une mansarde meublée. S'adr. Ecluse 7, au café.

736 Dès maintenant ou pour St-Georges, à remettre un logement à un 1er étage. S'adr. rue du Bassin 8, au 1er.

A louer une chambre meublée, à 2 lits, pour messieurs, rue St-Maurice 1, au 1er.

A louer pour la St-Jean 1878, un beau logement au 3me étage, maison n° 2, rue St-Honoré, place du Port, consistant en 5 pièces et dépendances, vue sur le lac et les Alpes, eau et gaz dans la maison. S'adr. à Antoine Hotz, père, rue du Bassin.

889 Rez-de-chaussée, rue du Môle 4, à louer une chambre meublée ou non, bien éclairée et se chauffant.

DEMANDES DE LOGEMENTS

Une famille soigneuse, sans enfants, demande à louer pour St-Jean prochaine un logement de deux à trois chambres, situé au centre de la ville et au soleil. S'adr. chez M. Lœrsch, négt. rue de l'Hôpital.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille de 19 ans, recommandable sous tous les rapports, désirerait se placer, de préférence pour servir dans un magasin ou dans une bonne famille. S'adr. à M. Grisel, à Noiraigue.

901 Une fille honorable et robuste voudrait se placer pour tout faire dans un ménage. S'adr. rue des Moulins 3, au 3me.

910 Une jeune allemande de bonne famille, munie de bons certificats, désirant se perfectionner dans le français, cherche une place soit comme bonne d'enfant ou demoiselle de magasin; elle parle le bon allemand et l'anglais comme sa langue maternelle. S'adr. au bureau d'avis.

914 Une jeune fille allemande sachant passablement le français, aimerait se placer dans une bonne famille comme femme de chambre ou pour aider à servir dans un magasin. S'adr. rue de la Treille 4, au 1er.

L'agence R. Lemp

Rue Saint-Honoré,

Offre à placer sans frais:

9 filles allemandes, pour le ménage, sans gage.

3 filles allemandes, parlant deux langues, avec gage.

2 bonnes cuisinières.

5 femmes de chambre.

3 bonnes d'enfants.

Des **sommelières**, garçons de café et de peine, valets, cochers, jardiniers et des **apprentis pour tous les métiers**. - Tous sont au mieux recommandés.

905 Une jeune fille allemande faisant sa première communion à Pâques, désire entrer dans une bonne famille parlant français, de préférence pour surveiller un ou deux enfants de 3 à 6 ans, ou à défaut pour s'aider dans les travaux du ménage. S'adr. à M^{me} Gräter-Suter, à Rothrist, près Aarbourg.

On cherche une place de cuisinière ou une place pour tout faire dans un ménage, pour une jeune fille très recommandable, forte, robuste et laborieuse, qui n'a pas encore été en service. S'adr. à Mlle Berthoud, Promenade Noire 1, Neuchâtel.

892 Une personne se recommande pour faire des ménages. S'adr. rue des Moulins 13, au premier, sur le devant.

Une jeune fille de 19 ans, intelligente, forte et robuste, ayant de bons certificats, cherche à se placer dans le canton de Neuchâtel comme servante dans un ménage de personnes honnêtes, pour les travaux de la cuisine et surtout pour les travaux de la campagne. Elle tiendrait beaucoup à se perfectionner dans la langue française. S'adr. au magasin de la société de consommation, à Morat.

On cherche pour une jeune fille très recommandable une place de bonne ou de femme de chambre. Elle sait bien coudre, et pourrait entrer de suite. S'adr. à Mlle Berthoud, Promenade Noire 1, Neuchâtel.

Un jardinier-cocher connaissant son service, demande à se placer; entrée de suite, très bons renseignements. S'adr. chez M. J. Baur, horticulteur, à Corcelles.

CONDITIONS OFFERTES

899 On demande pour le 10 mars prochain une domestique de 30 ans environ, active et de confiance, pour tout faire dans un petit ménage sans enfants, sachant bien faire la cuisine; inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. rue des Epancheurs 5, au 2me étage, où l'on indiquera.

Dans une bonne famille bourgeoise de Berne, on cherche pour le 1er mars une bonne de 25 à 30 ans, d'un caractère agréable et dévoué, pour soigner deux enfants de 3 à 4 ans et pour le service des chambres. Bonnes recommandations. S'adresser si possible avec envoi de photographie, sous les initiales D O n° 2445, à l'agence de publicité H. Blom, à Berne.

904 On demande une fille pas trop jeune, propre, active et qui sache faire la cuisine. S'adr. rue de la Place d'Armes 7, au 1er.

891 On demande une bonne allemande relevée, bien recommandée, expérimentée pour les petits enfants et sachant très bien coudre. S'adr. au bureau de la feuille.

PLACES OFFERTES ou DEMANDÉES

On cherche

une demoiselle française protestante, diplômée, pour enseigner la langue française dans un pensionnat allemand. S'adr. aux initiales T. 5108 à M. Rodolphe Mosse, Francfort /M.

(M. 17/II F.)

On demande de suite

Une demoiselle de compagnie, bonne musicienne, gage 1200 fr. et entretien.

Un professeur de français, appointement fr. 1000 et entretien.

Un voyageur pour les vins de Bordeaux, appointement fr. 600 par mois et 5 % de commission.

Une bonne supérieure pour la Russie. Gage 600 fr. voyage payé.

Une demoiselle de comptoir, gage 600 fr. et entretien.

Plusieurs cuisinières pour hôtels et maisons particulières; plusieurs filles sachant faire un ménage soigné.

S'adr. munis de bonnes références, à l'agence générale, Evole 9, Neuchâtel.

896 Une jeune fille de 14 à 15 ans, bien recommandée et intelligente, trouverait de suite une place de commissionnaire. S'adr. au bureau d'avis.

On cherche un H 540 Z

contre-maître

connaissant parfaitement la fabrication des chocolats et cacao. Fournir amples détails sur sa carrière, fixer le salaire, affranchir, écrire sous les initiales K. G 540, à Haasenstein et Vogler, à Zurich.

APPRENTISSAGES

Un jeune homme bien recommandé peut entrer comme **apprenti de commerce** dans une maison de gros à Berne. S'adr. sous chiffre D. U. n° 2456, à l'agence de publicité, H. Blom, à Berne.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu de Thielle à Neuchâtel un paillois et un double racle de sabot. Les rapporter contre bonne récompense au restaurant Magnenat, à Serrières.

919 Oublié un manchon au magasin Wodey-Suchard; le réclamer contre désignation et frais d'insertion.

Perdu dans la soirée du 16 janvier, de la rue de l'Hôpital, du Seyon, à la rue du Môle, un col en putois usagé. Le rapporter Môle 4, contre récompense.

AVIS DIVERS

Chanélaz

PATINAGE

Quiller couvert

chauffé et éclairé.

H 53 b N

Réunion religieuse

présidée par M. le pasteur Stockmayer, lundi 11 février, à 8 h. du soir, salles des conférences.

Missions Evangéliques

Dimanche 10 février, à 8 h. du soir, au Temple du Bas,

Conférence par M. Piton, missionnaire de la Société des Missions de Bâle, en Chine, sur l'évangélisation de la Chine.

CONFÉRENCE PUBLIQUE

au collège de Corcelles

Mercredi 13 février à 7 1/2 h. du soir.

VOYAGE EN NORVÈGE

par M. le professeur Ph. de Rougement.

Conférences de M. Ayer

Un avis ultérieur indiquera une nouvelle distribution de ces conférences, de telle sorte que le cours complet (en 15 séances) puisse être terminé à l'âques.

MISE AU CONCOURS

Le Conseil communal de Valangin met au concours la construction d'une salle de débit au rez-de-chaussée de l'hôtel de la Couronne, savoir :

Pour maçonnerie et taille, 3 fenêtrages en roc.

Pour menuiserie, 3 fenêtres et une porte vitrée, 264 pieds de boiserie, buffets et portes.

Pour serrurerie, 3 espagnolettes et fermetures de portes.

Pour charpentiers, lambourrage et 457 pieds de plancher.

Pour gypserie, plafond et pourtour, environ 1000 pieds.

Pour terrinier, fourneau suivant vis, etc.

Les maîtres d'état disposés à entreprendre ces travaux sont invités à prendre connaissance du cahier des charges auprès du soussigné et envoyer leurs devis cachetés d'ici au 24 courant.

Valangin, le 6 février 1878.

Au nom du Conseil communal,
Le secrétaire, F.-C. TISSOT.

DÉBLAIEMENT

du Crêt Tacounet

Le public est prévenu que l'explosion des mines aura lieu pour le moment comme suit :

Le matin à 9 heures, à midi, et le soir de 5 à 6 heures.

Trois coups de cornet l'annonceront chaque fois.

L'ENTREPRISE.

Brasserie Steinlé

Dimanche et lundi 10 et 11 courant, dès 7 1/2 h. du soir,

GRAND

CONCERT

donné par l'orchestre de la « Singspiel-halle » de Bienne.

Morceaux choisis. Solos et duos par des musiciens en costume. — Expériences de magie.

ATTENTION

La personne qui, dans l'après-midi du 30 janvier écoulé, a soustrait dans un magasin de la ville une petite montre d'or, est informée que cet objet est un souvenir de famille, et de plus que la victime qui est un pauvre employé, marié, devra travailler longtemps avant de pouvoir indemniser la propriétaire de l'objet disparu. La restitution de ce vol serait donc non-seulement un acte de justice, un devoir sacré, mais aussi le seul moyen de faire disparaître tous les soupçons.

C. ROULET-WENRLI.
10 faubourg de la Maladière,

Cinq conférences sur le Japon

PAR M. LÉON METCHNIKOFF

1^{re} Conférence: — Voyage au Japon. — La malle des Indes. — La Cochinchine. — Hong-Kong. — Retour par l'Amérique, le Panama et les Antilles. — Premières impressions. — Yokohama. — La crise commerciale.

2^{me} conférence: — Aperçu géographique. — Richesses naturelles. — Les Japonais: mœurs et institutions. — Vie privée et publique. — Théâtre, musique.

3^{me} conférence: — Les religions du Japon: le *Sintoïsme* ou culte de Génies. — Le Bouddhisme. — Doctrine de Confucius. — Les missions chrétiennes. — Pratiques religieuses et superstitieuses.

4^{me} conférence: — Histoire depuis les origines de l'empire jusqu'à l'arrivée des étrangers. — Période légendaire. — Luites féodales. — Renaissance. — St-François-Xavier. — Les Portugais et les Hollandais. — Les derniers dictateurs.

5^{me} conférence: — Civilisation moderne. — Abolition du régime féodal. — Restauration du pouvoir impérial. — Les ministères et les écoles. — La Formose et la Corée. — Résumé.

Ces conférences auront lieu dans la salle circulaire du Gymnase, les mercredi 13, vendredi 15, lundi 18, mercredi 20 et vendredi 22 février, de 5 à 6 heures.

PRIX: Pour les cinq conférences, fr. 5. Pour une conférence isolée, fr. 1.50. Les élèves et pensionnats payent moitié prix.

Des cartes sont déposées chez MM. J. Sandoz, Berthoud, Kissling, libraires, et chez le concierge du collège.

Deutscher Missionsvortrag

über die *Evangelisation der Hakka-Chinesen* von Herrn Missionar Piton, langjährigem Arbeiter der Basler Miss. Gesellschaft in China.

Montag den 11 Februar, Abends 8 Uhr, in der Terreaux Kapelle, wozu alle Freunde des Reiches Gottes hiemit bestens eingeladen werden.

CONFÉRENCES ACADEMIQUES

Mardi 12 février 1878, à 5 h. du soir,

exceptionnellement dans la salle

du laboratoire de chimie,
au Nouveau collège.

LA PLAINTE

(avec expériences)

Par M. le D^r BILLETTER, prof. de chimie.

Cartes de séance, fr. 1.50. (Etudiants et élèves de pensionnats, moitié prix.)

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Direction de M. Ariste de la Comédie-Française

Lundi 11 février 1878.

Les enfants d'Edouard

Tragédie de C. DELAVIGNE.

LA ROSE DE ST-FLOUR

Operette en 1 acte.

Prix des places ordinaires.

Cadastre de Cortaillod

Les propriétaires d'immeubles situés rière le territoire municipal de Cortaillod sont informés, conformément à l'art. 29 de la loi sur le cadastre, que les plans-minutes et le cadastre original de ce territoire seront déposés pendant trente jours, à partir de la 3^{me} publication du présent, soit du jeudi 7 février au samedi 9 mars, chaque jour, le dimanche excepté, de 9 h. du matin à midi et de 1 à 4 h. du soir, dans la maison d'éducation de Cortaillod.

Les propriétaires qui auraient des réclamations à faire pour des erreurs aux plans et au cadastre devront remettre, par écrit, leurs demandes en rectification au président de la Commission cadastrale pendant le délai fixé.

Ils sont en outre rendus attentifs à l'article 25 de la loi relatif à l'inscription de servitudes et aux art. 59, 60 et 61 du règlement d'exécution de la dite loi.

Cortaillod, le 18 janvier 1878.

Au nom de la Commission cadastrale:
le secrétaire, le président,
H.-L. VOUGA, not. A. VOUGA-GRELLET.

La Chambre de Charité de la Sagne désire placer en **apprentissage**, pour des professions autres que l'horlogerie et pour servir un temps prolongé, quelques jeunes gens de 13 à 14 ans. S'adr. à M. A. Vuille, Hospice de la Sagne.

Jeudi 14 février à 8 h. du soir,

DEUXIÈME SOIRÉE

DE

musique classique & moderne

donnée par

Messieurs les professeurs
du Conservatoire.

MM. les abonnés peuvent dès aujourd'hui réclamer leurs billets d'entrée avec programme chez M. Lehmann.



CONCOURS

La municipalité des Verrières met au concours les travaux et fournitures diverses pour la construction d'un collège au dit lieu.

Ces travaux consistent en creusage, maçonnerie, pierre de taille, charpente, couverture, ferblanterie, gypserie, menuiserie, poêlerie, serrurerie, etc.

Les entrepreneurs désireux de soumissionner ces travaux et fournitures pourront prendre connaissance des plans et cahiers des charges chez M. L.-F. Lambelet fils, qui recevra les soumissions jusqu'au 5 mars prochain.

AVIS AU PUBLIC

Le citoyen **Albert Stucki**, voiturier, se recommande à son ancienne clientèle et au public en général, annonçant que dès aujourd'hui il reçoit les chevaux arrivant à l'hôtel du Soleil, de même que chevaux mis en pension, ceux des laitiers et des particuliers, assurant un service soigné.

Le même offre à vendre des voitures en tout genre à un et deux chevaux, ainsi que char à pont, brancards, échelles, etc., tombereaux, harnachement et tous les accessoires concernant un entrain de voiturage, le tout à des prix très avantageux, et conditions favorables.

915 Une personne disposant de plusieurs heures par jour, désire les utiliser à des travaux de bureau. ADR. les offres J V F 33, poste restante, Neuchâtel.

M. F.
Restaurant Lindhorst.

Cercle du Tuyau

Assemblée générale au local,
samedi 9 février 1878.

ORDRE DU JOUR:

Reddition des comptes.
Approbation des nouveaux statuts.
Nomination du comité sortant.
Propositions diverses.

LOUIS LEBET

horloger-rhailleur

5, rue des Terreaux 5.

Se recommande au public pour tout ce qui concerne le rhabillage des montres, pendules et réveils.

Ouvrage prompt et soigné.

Collège de Colombier

6 CONFÉRENCES LITTÉRAIRES

sur

Les artisans-poètes

Par M. Ph. GODET.

Les lundi 11, vendredi 15, lundi 18, vendredi 22, lundi 25, jeudi 28 février, 1878, à 7 1/2 heures du soir.

PROGRAMME:

1^o **Lundi 11 février.** Introduction. — Le tourneur de Rabastens. — Exhumation d'un Huguenot, artisan et poète. — Le menuisier de Nevers. — Le madrigal d'un serrurier. — Le rôle des cabarets dans la littérature. — Les tribulations d'un pâtissier-poète. — La belle limonadière.

2^o **Vendredi 15.** Un poète-voleur. — Un poète-berger. — Le législateur du Parnasse.

3^o **Lundi 18.** Le coche du Berry. — Histoire d'un tailleur de pierres. — Un ménage modèle au théâtre.

4^o **Vendredi 22.** Encore un pâtissier. — Anecdotes dramatiques. — L'épicière du coin. — Un bijoutier chansonnier

5^o **Lundi 25.** Le cordonnier de Béranger. — Un cordonnier allemand, poète français. — Le chaudronnier de Liège. — Un maçon-poète. — Un horloger-poète.

6^o **Jeudi 28.** Le boulanger de Nîmes. — Le coiffeur d'Agen. — Conclusion.

Prix du cours: fr. 5. — Pour élèves des écoles et pensionnaires: fr. 3. — Une séance isolée: fr. 1.

Cartes au magasin de M. Paul Miéville et à l'entrée de la salle.

CONFÉRENCE

de la Société d'utilité publique.

Samedi 9 février, à 8 h. du soir.

Les Musées d'histoire naturelle.

par M. Paul GODET, professeur.

Deutscher Gottesdienst

im Conferenzsaal

von Herrn Pfarrer O. Stockmayer, Sonntag den 10 Februar, Abends 8 Uhr.

Les personnes qui ont des objets engagés depuis plus d'un mois chez Henri Meyer, rue de l'Hôpital 8, sont priées de les retirer jusqu'à la fin du mois courant, à défaut on en disposera.

Neuchâtel, 8 février 1878.

P. Brugère, entrepreneur

Faub. du Lac 3, Neuchâtel,

se charge de tous genres de travaux en ciment, conduites d'eau résistant aux plus fortes pressions, cuves pour le vin et pour la bière, presses et autres établissements; dallage et carrelage de différents couleurs; assainissement d'appartements humides et caves; bassins, balustrades, jets d'eau, ornements de toutes espèces, façades et restaurations d'édifices.

Dépôt des ciments suisses et de France.

Danse publique dimanche 10 courant, au restaurant de la gare, à St-Blaise.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariages.

Johann-Peter Buhlmann, charpentier, bernois, et Rosina Indermühl, servante; tous deux dom. à Neuchâtel.
 Marco-Antonio-Aurelio Capponi, menuisier, tessinois, et Marie-Elise Beljean; tous deux dom. à Neuveville.
 Joseph-Louis Moser, graveur, bernois, et Rosina Maria Wältli, doreuse; tous deux dom. à Neuchâtel.
 Frédéric Ast, journalier, bernois, dom. à Chauxmont, et Anna-Maria Niklaus, dom. à Münschmied (Berne).
 Ludwig Schaller, charpentier, fribourgeois, et Emilie-Joséphine Czechowski née Thalman; tous deux dom. à Neuchâtel.
 Reinhard Jenny, mécanicien, bâlois, et Sophie Simon, domestique; tous deux dom. à Neuchâtel.
 Jean-Louis Bardet, domestique, vaudois, et Marie-Elise Vuille, domestique; tous deux dom. à Neuchâtel.

Naissances.

29. Charles, à Samuel-Jacob Merz et à Anna née Kappeler, argovien.
 31. Arthur, à Claude-Charles Franc et à Marie-Victorine née Brl, de Coffres.
 1er fév. Henri, à Frédéric-Eugène Dubois et à Laure-Mina née Matthey-Junod, de Travers.
 2. Jules-Paul, à Christian Freiburghaus et à Charlotte-Marianne née Gindrat, bernois.
 3. Jeanne-Claire, à Tobie Chatelain et à Sophie-Elise née Etienne, bernois.
 4. Alfred-Henri, à François-Alfred Langer et à Henriette-Anna née Houriet, français.
 5. Rose-Berthe, à Paul Perret et à Sophie-Elisa née Tissot, de la Sagne.
 7. Charles-Christian, à Christian Wittwer et à Rosine née Haldi, bernois.
 7. Un enfant du sexe féminin né-mort, à Daniel-Henri Brossin et à Marie-Elise née Gersbacher, de Neuchâtel.
 8. Alfred-Louis, à Emmanuel-Nicolas-Jules Cottet et à Caroline née Nicolet, fribourgeois.

Décès.

1er fév. Albert, 5 j., fils de Christian Hiltbrand et de Anna-Marguerite née Roseng, bernois.
 2. Gottfried Hofer, 34 a. 7 m. 12 j., cordonnier, époux de Margaritha née Egger, bernois.
 3. Louis-Adolphe Piaget, 54 a. 5 m. 15 j., horloger, époux de Jeanne-Philippine née Appia, de Neuchâtel.
 3. Sophie-Elise née Gugger, 31 a. 7 m. 12 j., cuisinière, épouse de Jean-Henri Borel-Canoud, de Neuchâtel.
 4. Georges-Emile, 3 m., fils de Jules-Rodolphe Schreyer et de Henriette-Elise née Fasnacht, bernois.
 4. Ulysse Brandt, 48 a. 9 m. 15 j., horloger, époux de Susette-Adèle née Grauger, du Locle.
 4. Pierre-Joseph-Lucien Tena, 43 a. 27 j., horloger, veuf de Sophie-Emma née Jacot-Descombes, fribourgeois.
 5. Un enfant du sexe féminin, illégitime, 1 a. 4 m. 3 j.
 5. Louise-Alice, 3 m. 5 j., fille de James-Clément Chatelain et de Rosette née Guillod, bernois.

Commission d'éducation

Séance du 6 février 1878

Membres présents: MM. Knöry, président, Bonhôte, de Bossé, de Chambrier, DuBois, Gerster, Humbert, Krebs, Lambert, Leuthold, Machon, Maret, de Perregaux, Alph. Petitpierre, de Pourtalès, de Pury-Wolf, Rougemont, Russ, Savoie.

Membres excusés: MM. Courvoisier, Desor, Dubied, Heer, Périllard.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Rapport du bureau sur la collection ornithologique. La proposition de M. Krebs de souscrire pour huit exemplaires est adoptée à l'unanimité.

Rapport du bureau sur la demande de la Société d'escrime. La proposition du bureau d'accorder la salle de gymnastique du collège des Terreaux, pour les exercices de cette Société, tous les jours de 8 à 10 h., est repoussée par 10 voix contre 5.

Sur la proposition de M. DuBois, la Commission charge le bureau d'étudier la question de pensions de retraite à établir pour les membres du corps enseignant que l'âge empêcherait de continuer utilement leurs fonctions. Le rapport sur cette question importante et difficile sera présenté dans six mois au plus tard. Une commission spéciale composée de MM. Machon, Lambert, Humbert, de Perregaux et Krebs, est adjointe au bureau pour cette étude.

Lecture d'une lettre de M. le professeur Ayer qui demande sa démission de maître de géographie commerciale à l'école industrielle des garçons. La démission est accordée avec remerciements pour l'excellent enseignement donné par M. Ayer.

M. le Directeur donne lecture du compte-rendu financier de la Commission d'éducation pour 1877. Il y a un boni de fr. 1250.20. Ces comptes sont approuvés,

après quelques observations portant sur le poste: corps des cadets, frais divers.

Quinze candidats se sont fait inscrire pour les postes de 1^{re} et 2^{me} latine. Leurs papiers seront transmis immédiatement à la Direction de l'Instruction publique pour l'obtention du brevet spécial exigé par la loi sur l'enseignement classique.

La Commission d'éducation décide que les candidats brevetés seront appelés à subir un examen pratique pour la nomination, devant un jury spécial composé de MM. de Perregaux, DuBois, Alph. Petitpierre, Gerster, de Chambrier, Knöry, Adrien Naville, Jules Wuithier, V. Humbert.

Enfin, après une longue discussion, il est admis que l'un des candidats M. Borel-Favre, maître de la 2^e classe latine jusqu'en 1866, sera placé au même rang que les autres candidats au point de vue de la nomination, avec cette différence que, l'autorisation de la Direction de l'Instruction publique étant réservée, il n'aura pas d'examen à subir devant la Commission d'éducation. Une proposition de M. Krebs de statuer immédiatement sur la demande de M. Borel-Favre reste en minorité.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

LA MORT DU PAPE. — Cette fois la nouvelle de la mort du pape, annoncée déjà si souvent et que son âge et ses infirmités laissaient prévoir depuis longtemps, est devenue une réalité.

Cet événement est arrivé jeudi assez à l'improviste, car jusqu'à mardi ou mercredi dernier, la santé du vénérable pontife ne paraissait pas inspirer de bien vives inquiétudes à son entourage. Le 2 février, jour de la Purification, les supérieurs des ordres monastiques, qui, selon l'usage, portèrent au Vatican leur offrande en cierges, et qui furent introduits dans la chambre du pape, l'avaient trouvé aussi dispos et allègre que possible. C'était le 75^e anniversaire de sa première communion. Bien plus, ce vieillard de 86 ans aurait atteint dans quelques semaines les « années de Pierre » à Antioche et à Rome, et il préparait un nouveau jubilé pour fêter cet autre anniversaire, le plus inespéré, à coup sûr, d'un pontificat si fécond en événements.

Dieu en a disposé autrement. Voici comment le télégraphe a annoncé à l'Europe les derniers moments de Pie IX :

ROME, 7 février, 2 heures du soir. — Le pape est mourant.

Il vient de recevoir les derniers sacrements.

4 heures. — Le saint-sacrement est exposé dans toutes les églises.

Personne ne peut plus sortir du Vatican.

Les cardinaux étrangers sont appelés à Rome.

5 h. 25 m. — Le pape est mort aujourd'hui, à 4 heures 57 minutes.

Le conclave se réunira prochainement. La ville est tranquille, toutes les mesures sont prises.

ORIENT. — Le *Messenger officiel* de St-Petersbourg ayant annoncé que l'avant-garde de l'armée russe était entrée à Constantinople, cette nouvelle à sensation, démentie et affirmée de divers côtés, paraît prématurée.

Suivant quelques diplomates, les Russes occupent les positions fortifiées. Tous s'accordent à dire que Constantinople est entre les mains du czar.

Le *Morning Advertiser* a des raisons de croire que le gouvernement a reçu la nouvelle de l'entrée des Russes à Constantinople.

Le *Standard* dit que les cuirassés turcs du Danube ont été livrés aux Russes.

Les Turcs commencent à évacuer Narna.

Le *Daily-News* dit que son correspondant d'Andrinople a eu une entrevue avec

Server pacha, lequel a déclaré que la Turquie a été trompée par les promesses de l'Angleterre, que des documents le prouvent.

Server pacha a déclaré qu'il était devenu partisan de l'alliance russe.

Ses collègues ont confirmé ses déclarations.

LONDRES, 7 février. — L'Agence Reuter publie une dépêche de Constantinople disant qu'à la suite de l'armistice, les Turcs ont évacué les lignes de fortifications couvrant Constantinople et que les Russes ont occupé ces lignes.

A la Chambre des Communes, sir Stafford Northcote confirme que les Russes sont à trente milles (10 lieues) de Constantinople.

Il ajoute que l'Angleterre demande des explications à la Russie en rappelant au czar sa promesse de juillet dernier que la Russie n'occuperait pas Constantinople sans une absolue nécessité.

VIENNE, 7 février. — La Russie vient de communiquer aux divers cabinets de l'Europe les bases préliminaires de paix, telles qu'elles ont été adressées par le prince Gortschakoff, au commandant en chef de l'armée russe en Europe, avant les négociations pour la conclusion d'un armistice.

LONDRES, 7 février. — Jusqu'à dix heures et demie, ce matin, rien n'est venu confirmer le bruit de l'entrée des Russes à Constantinople.

— 8 février. — Le *Morning-Post* maintient que les Russes occupent Constantinople.

On mande au *Standard* de Vienne qu'un télégramme privé annonce que la flotte anglaise est partie de nouveau pour les Dardanelles.

— On mande au *Daily Telegraph* de Constantinople, 7 février, que des généraux russes sont arrivés dans la ville pour fixer les conditions de l'armistice.

— Le *Morning-Post* adresse un appel désespéré à la générosité des Anglais :

« La détresse à Constantinople, dit-il, va au-delà de toute expression. Plus de 300,000 fugitifs affluent vers la capitale de l'empire ottoman. M. Layard mande par télégraphe que 100,000 individus se trouvent sans abri, au milieu de la neige, sans nourriture et sans vêtements. »

NOUVELLES SUISSES

— Un avis de la police française porte que le fameux Arnold a été arrêté à Amiens. Sa photographie a été reconnue par Michel, son compagnon, détenu au pénitencier, et par quatre personnes de St-Aubin (Fribourg), son village natal. (*National.*)

— La Société suisse des ingénieurs et architectes rappelle, par circulaire, qu'une exposition de matériaux de construction employés en Suisse est comprise dans la participation de notre pays au concours international de Paris. Son comité sollicite donc de tous les intéressés des échantillons des principaux matériaux exploités et importés en Suisse, en y joignant, dans un catalogue, toutes les données désirables relatives à leur résistance, leur prix, etc. Cette collection et les essais s'y rapportant permettraient d'obtenir le but poursuivi, il y a dix ans, par l'exposition d'Olten.

NEUCHÂTEL

— La Bibliothèque publique de notre ville continue à se développer d'une manière considérable, grâce aux nombreux dons qui lui sont faits à peu près journellement. Dans les six derniers mois cet établissement a reçu plus de 2000 volumes. Parmi ces généreux donateurs nous citerons M. Louis de Marval pour 300 volumes, Mesdames Aug. de Montmollin et Terrisse-Vaucher 900 volumes, M. Attin-

ger environ 20 volumes sortis de ses presses en 1877, M. Desor 5 anciens ouvrages sur l'histoire naturelle, et enfin, tout récemment, Madame de Tribolet-Bugnon, à Champagne, qui a fait don de toute une bibliothèque mathématique et astronomique, composée de plus de 600 volumes.

Le public s'associera certainement au témoignage de reconnaissance que nous adressons aux personnes qui contribuent d'une manière aussi large à la prospérité de cette utile institution.

— On vient d'ouvrir à la Sagne un modeste asile destiné à recevoir des jeunes filles dont l'éducation a été plus ou moins négligée.

Tandis que le Secours de Neuchâtel ne recevrait plus que les domestiques momentanément sans place, mais qui sont aptes au service, l'Asile de la Sagne recevrait celles dont la conduite laisserait à désirer, si nous avons bien compris. Le prix de pension est de 5 à 600 fr. par an.

Un comité, à la tête duquel se trouve M. Maurice de Pourtalès, s'est formé en vue de recueillir des dons pour placer les jeunes filles pauvres et celles pour lesquelles les communes ne font rien.

Cultes du Dimanche 10 février 1878

ÉGLISE NATIONALE

A 8 h. du matin, catéchisme au temple du bas.
 A 9 3/4 h. 1^{er} culte à la Collégiale.
 A 10 3/4 h. 2^{me} culte à la chapelle des Terreaux.
 A 3 h. 3^{me} culte au temple du bas.

Tous les **samedis**, réunion de prières et d'éducation à 8 heures du soir, à la chapelle des Terreaux.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

9 h. du matin. Catéchisme à la chapelle des Terreaux.

10 3/4 h. Culte avec prédication au Temple du bas, 3 h. de l'après-midi. Culte liturgique à la Collégiale.

7 h. Culte à la Chapelle des Terreaux.

Tous les **samedis**, à 8 h. du soir, réunion de prières aux salles de conférences, et tous les **mardis**, au même local, à 8 heures du soir **Études bibliques.**

MISSIONS ÉVANGÉLIQUES

A 8 h. du soir, temple du bas, conférence de M. Piton, missionnaire en Chine.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE Place d'Armes 4

Dimanche: Matin 10 h. Soir 8 h.

Jeudi: 8 h. du soir.

Samedi 8 h., réunion de prières.

Deutsche reformirte Gemeinde.

9 Uhr. Untere Kirche: Predigt.

11 Uhr. Terreau Schule S. 6: Kinderlehre.

CULTE ANGLAIS rue de la Collégiale 3.

A 10 1/2 h. du matin et à 3 h. du soir.

ÉCOLE DU DIMANCHE

8 1/2 h du matin. Ecole du dimanche à la Collégiale.

8 1/2 h. du matin. Ecole du dimanche aux salles de Conférences.

9 h du matin. Ecole du dimanche à la Cassarde n° 3.

RESULTAT DES ESSAIS DE LAIT

du 5 février 1878

NOMS ET PRÉNOMS des LAITIERS	Butyromètre	Lactodensimètre	Crémomètre
	grammes p litre		
Knuti père	40	31	15
Abraham Messerli	40	31	15
Jean Maffi	40	32	14
A. Colomb	36	31	13
Gottlieb Feutz	36	33	12
Christian Fuhrer	35	31	12

DIRECTION DE POLICE.

Art. 7 du Règlement: Tout débitant dont le lait contiendra moins de 10% de crème ou de 20 grammes de beurre par litre, payera une amende de dix francs.

A ce numéro est joint un SUPPLÉMENT qui contient:

Annales de vente.

Avis divers.

Etat-civil de St-Blaise.

Réunion commerciale du 6 février.

Feuilleton: A travers la Gruyère, suite.

SUPPLÉMENT

au n° 18 (9 Février 1878)

DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

F. WASSERFALLEN

marché de grains, farine & sons
Rue du Seyon,

près de l'ancienne Grande Brasserie, informe le public que dès maintenant il ne vendra plus le jeudi aux Halles, mais l'on trouvera tous les jours dans ses magasins un beau choix de semences pour l'agriculture, assortiments pour basses-cours et cages, légumes secs et tourteaux de sésame. — Gros et détail.

Madame veuve Lambelet

marchande de chaussures,
rue du Seyon à Neuchâtel, prévient le public et sa clientèle en général, qu'elle continue comme du vivant de son mari, le commerce de chaussures; elle sera comme par le passé pourvue de bonne et solide marchandise et se recommande à toutes les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.

A. Schnider et C^o, Neuveville,

Tourbe ordinaire et malaxée

S'adr. à Ch. Cellier 8, faub. des Sablons
Neuchâtel.

Attention

M^{lle} Gaberel, rue de la Treille 5, se charge des commandes de toutes espèces de desserts, tourtes aux amandes et autres, d'après les recettes de M. Porret; elle se charge aussi des commandes de pâtés froids depuis un demi kilo. On trouve toujours chez elle petits biscuits aux amandes, leckerlets minces et tablettes à la crème, d'après les recettes de M. Porret.

Confiture aux abricots à fr. 1.50 le kilo.

Elle se recommande à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, promettant de faire son possible pour les satisfaire.

On offre à vendre un poêle ancien, catelles blanches, filets et sujets bleus. S'adr. à la Société technique, Neuchâtel, H 41 N

D'occasion à vendre 20 mètres tuyaux en caoutchouc à peu près neufs pour arrosage de jardins. S'adr. à M. Muller, jardinier, rue de l'Orangerie 4, Neuchâtel.

A LA CITÉ OUVRIÈRE DIEDISHEIM - KLEIN

7, rue du Seyon 7

FIN DE SAISON

25 % de rabais

sur tous les articles confectionnés, tels que: pardessus, vêtements complets, pantalons, gilets, vestons, jaquettes, caleçons, chemises de flanelle, etc., etc.

CITÉ OUVRIÈRE, rue du Seyon 7.



Les véritables sont toutes extraites de plantes fraîches et contiennent seules les principes salutaires renfermés dans le Coca, le baume célèbre, tout-à-la-fois curatif et fortifiant, de l'Indien du Pérou. Le manque total, dans les Andes, d'Asthme et de maladies tuberculeuses n'est dû, d'après Alex. de Humboldt qu'à l'usage journalier, que depuis les temps les plus reculés, on fait du Coca. Les autorités scientifiques de tous les pays s'accordent d'ailleurs à reconnaître qu'aucune plante terrestre n'agit plus efficacement sur les organes de la respiration et de la digestion et que pas une ne renferme, à beaucoup près, autant de principes fortifiants agissant avec une aussi constante efficacité sur le système nerveux et musculaire; ce n'est du reste qu'elle seule qui, dans ses plus rudes travaux, soutient et conserve les forces du Péruvien. L'un des élèves d'A. de Humboldt, le Professeur Dr. Sampson, tout particulièrement choisi par lui, parvint par ses longues études et ses nombreuses expériences à obtenir un résultat décisif et à approprier les préparations du Coca (autorisées dans un grand nombre de pays) aux différentes maladies. La recommandation de A. de Humboldt, au grand honneur de ce dernier, a continué à obtenir depuis de nombreuses années un grand succès et a donné lieu à une foule d'éclatants témoignages de guérison et de reconnaissance, même dans des cas désespérés. Les Pilules I s'emploient contre les maladies de la gorge, de la poitrine et des poumons. Le No. II contre les désordres obstinés de la digestion, les hémorrhoides etc. Le No. III est indispensable contre toutes les faiblesses des nerfs, hypocondries, hystéries etc. et d'efficacité marquée contre les faiblesses spéciales des nerfs (pollutions, impuissance) etc. La liqueur de Coca agit contre céphalée, migraines etc. La boîte frs. 4, 6 boîtes frs. 22; le flacon, vin ou esprit, frs. 4, 50; les 6 flac. frs. 25. Les instructions nécessaires sont fournies gratuitement et franco par la „Mohren-Apotheke“ de Mayence, et par les dépôts: Neuchâtel: E. Bauler, pharm. - Chaux-de-Fonds: Charles Prince, pharm., Boisot, pharm. - Genève: Burkel frères, droguistes.

SUCCURSALE DE LA FABRIQUE DE FLEURS

L. COUSIN, rue du Seyon,

près de la Grande brasserie.

Fleurs mortuaires, couronnes en perles, en fer et en immortelles pour tombes. — Couronnes et voiles d'épouses. Fleurs modes de Paris, plumes.

Plantes et bouquets de salons, suspensions, jardinières, corbeilles garnies de fleurs ou de fruits, fleurs barométriques et lumineuses, grande nouveauté. Toutes les fournitures pour fleurs.

Vannerie fine. — A choix et sur commande.

dire des journalistes! Le monde entier braque sa lunette tantôt sur Fribourg, tantôt sur Neuchâtel. Quand on prend du galon...

« Un bon vieillard disait que les laïques faisaient chanter les hommes à l'auberge, crier les femmes à la cuisine et grogner les porcs à l'étable. Mieux valaient les fromageries; on avait du beurre et du petit-lait, ainsi que de l'argent comptant pour son fromage. L'agriculture est négligée, mais ces années prochaines ceux qui auront produit du pain s'en féliciteront. »

Ce qui précède suffit au lecteur pour juger du milieu où l'on se trouve. Pour compléter l'instruction locale, rien ne sert mieux que les gravures enluminées qui décorent la salle....

Il faut d'abord accoutumer le peuple à payer l'impôt. Une grande estampe enfumée, où l'on aperçoit, rangés en demi-cercle, un empereur, un gentilhomme, un curé, un juif, un soldat, un mendiant et un paysan, sert à familiariser le menu peuple à délier les cordons de la bourse. Voici le dialogue intéressant qu'ils ont entr'eux:

L'empereur, naturellement au haut de l'échelle, a un faux air du bon roi Dago-

bert, et tout en frappant sur son escarcelle, dit aux autres: Je demande le tribut!

Le gentilhomme, brandissant un couteau de Barbe-Bleue, réplique: Mon bien ne doit rien à personne!

Le curé, gras et dodu, à la jambe bien faite, tourne ses pouces sur sa soutane et soupire: A moi les dimes!

Le fils de Zabulon, espèce de fouine vêtue d'une redingote à longs pans, agite ses doigts osseux et crochus et s'écrie: Il me faut bourdant fifre te mon bedit pénéfice!

Le soldat, vieux soudard balafé, vide les cendres de sa pipe en haussant les épaules et disant: Je ne paye rien!

Le mendiant qui lui fait vis-à-vis, la besace sur ses loques, s'écrie: Je n'ai rien!

Enfin, tout au bas de l'échelle, un brave campagnard, la main sur les cornes de la charrue, se retourne d'un air dédaigneux et leur dit: C'est moi qui vous nourris tous!

Il y a toute une page de philosophie dans ce cadre là.

Le dîner terminé, on traverse la Jogne malgré une chaleur étouffante, pour rendre visite à une cascade mignonne qui s'aperçoit de l'autre côté de la vallée, et

Le soussigné se recommande aux habitants de la Côte pour ce qui concerne son magasin d'ustensiles de ménage, confectionnés et sur commande, fournitures de lampes, tubes à 25 c., couleuses, etc.

Travaux de bâtiments et réparations. Travail prompt, prix raisonnables. D'occasion, une marquise mesurant 1^m90 de long sur 0^m42 de large. Jules REDARD, ferblantier, Auvonnier.

Chez M^{me} Ryser-Zimmermann, rue du Seyon 7,

Gants de peau au rabais.



VIANDE DE BŒUF

Libby M^c Neill et Libby, de Chicago.

DÉPOT CENTRAL

chez Ch^s Petitpierre, Neuchâtel.

A vendre environ 800 pieds fumier de cheval, bien conditionné. On l'échangerait contre du vin. S'adr. à Fritz Baumgartner, aubergiste, à Dombresson.

Vins et liqueurs

J'ai l'honneur d'informer ma nombreuse clientèle et le public en général, que mon domicile reste fixé à Neuchâtel, Terreaux 7, et que je continue comme par le passé à vendre les produits de Charles Félix, distillateur, à Châlons sur Saône, ainsi que les vins rouges de Bourgogne, Beaujolais et Mâconnais. H^o LOUET.

A vendre pour couches de jardin, 12 coffres avec 24 fenêtres en bois de pin, et des bois de mélèzes, etc, chez A. DÉCOPPET, charpentier, Evole 49.

A vendre 50,000 échelas sapin. Pour voir et traiter s'adr. au chef de gare de Concise.

2 FEUILLETON

A travers la Gruyère

(Inédit.)

L'unique auberge du village est plutôt à l'usage des passants et est tout à fait primitive. Pendant que l'on prépare à la hâte, à notre intention, un bout de diner, jetons un instant les yeux sur le *Fribourgeois* du 2 septembre 1877 étalé sur la table.

Dis-moi ce que tu lis, je te dirai qui tu es.

Ce bout de journal, concurremment avec la feuille officielle, moitié allemande, moitié française, passée dans une ficelle près d'une horloge de la Forêt-noire, et un almanach suspendu près de la fenêtre, forme le bagage littéraire de l'établissement.

» Le monde entier porte aujourd'hui ses regards sur cette phalange helvétique, qui a affronté les fatigues d'un long et pénible voyage, pour aller planter la bannière du B. Nicolas de Flue sous les voûtes miraculeuses de la Basilique de N. D. de Lourdes ».

Il en va à Fribourg comme ailleurs, voire même comme dans notre canton, au

dont la blancheur tranche admirablement sur la sombre verdure qui l'environne. L'eau sourd d'une grotte mystérieuse, suinte même à travers les failles du rocher, puis s'épand en nappe blanche sur des rochers moussus et va rejoindre la Jogne, à peu de distance, après avoir fait mouvoir une scierie. D'antiques sapins encadrent ce petit bijou créé par la nature, et que l'esprit utilitaire est venu gâter par des constructions qui sentent la ligne droite d'une lieue. Combien de potentats n'ont pas dans leurs parcs royaux un chef-d'œuvre de la nature pareil à celui-ci, qui, semblable à l'humble violette, vient s'étaler dans un recoin perdu de nos Alpes!

L'on serait volontiers resté, solitaire et rêveur, à contempler cette Naiade éplorée, tant la fraîcheur de l'endroit était agréable, mais des nuages noirs et menaçants obscurcissent le ciel et, si l'on veut arriver à Charmey avant l'orage qui se prépare, il faut songer au départ.

* * *

Le défilé qui conduit de Bellegarde à Charmey par la Tzintre est très pittoresque, mais la route stratégique n'est point encore terminée; on navigue donc un bout sur la nouvelle route, un bout sur

A vendre des ruches d'abeilles. Prière de s'adresser restaurant Sot-taz, rue de l'Hôpital 4.



POUR Fr. 3c60
on obtient une jolie horloge marchant 24 heures, cadran mail avec entourage laiton doré, poids forme pommes le pin doré, garantie;
ET POUR Fr. 4c90
la même horloge avec réveil, garantie. Emballage gratis.

CHEZ
FRITZ VERDAN
Bazar neuchâtelois
NEUCHÂTEL.

PAPETERIE

Atelier de reliure

W. EBERBACH-FALCY

Place Purry 7

Encore une partie de Textes moraves 1878.

Recommande à son honorable clientèle de même qu'au public, son atelier de reliure, cartonnage, maroquinerie, ainsi que pour tout ce qui concerne sa profession. Travail soigné.

A vendre d'occasion une machine à autographe, avec les accessoires, 21 faubourg du Lac.

883 On offre à vendre une table à coulisser en noyer, une table à ouvrage, un balancier, un cartel, une boîte à musique, une chaudière en cuivre, un robinet en laiton. S'adr. au bureau d'avis.

A vendre un bon petit fourneau rond, catelles blanches, avec accessoires, pour être enlevé de suite. S'adr. à M^{me} Vuthier-Prince, Place du Marché 7.

Nous avons l'honneur de recommander d'une manière toute particulière les Pastilles Lactucarium Masson et son thé, aujourd'hui indispensables aux personnes atteintes de bronchites chroniques, catarrhes les plus invétérés, la phthisie, les maladies du larynx, les laryngites, maux de gorge et leurs suites, les maladies du cœur dont elles régularisent les mouvements, les affections nerveuses les plus anciennes, et procurent aux malades un repos doux et réparateur.

Pour accélérer la guérison des diverses maladies ci-dessus désignées, il est urgent d'employer le thé anti-catarhal Masson.

Dépôts: pharm. Masson, à Lyon, et ph. Baillet, à Neuchâtel.

l'ancienne, qui court, par places, sur le lit de fascines servant de digues à la Jogne.

Cette Jogne, qui a l'air inoffensive, est au fond capricieuse comme une jolie femme; de temps à autre elle se permet une escapade; elle se répand à droite, à gauche, renverse ses digues, détruit la route, puis se retire, laissant un petit lac ici, une mare là; au voyageur le soin d'en sortir.

Mais on est en train de la mettre à la raison, car voilà toute une armée de Bleus....

Bon! Voilà que nous retombons dans la stratégie, après avoir promis d'être sobre à cet endroit et après avoir omis de faire ressortir l'importance militaire de Bellegarde, ainsi nommée, sans doute, parce que son antique castel gardait facilement un défilé et deux autres passages.

Ami lecteur, rassurez-vous, cette armée de Bleus n'est autre chose qu'une colonie volante du Schallwerk de Fribourg, dont on se sert pour établir la nouvelle route et façonner des quartiers de granit destinés à la construction d'un nouveau pont.

Partout on se hâte de rentrer les regains; il y a longtemps que pareille abondance de fourrage ne s'est vue. On se trouve ici en pleine Gruyère; des trou-

868 A vendre de gré à gré: lits de fer complets avec sommiers, table ronde et autre, séchoir, tables de nuit, le tout en très bon état. S'adr. au bureau d'avis.

Tous les jours:

morue dessalée

harengs fumés, harengs salés, sardines russes,

au magasin de comestibles Ch. SEINET rue des Epancheurs 8.

AVIS DIVERS

SOCIÉTÉ

Fraternelle de Prévoyance

Section de Neuchâtel.

Le Comité pour l'année 1878 est composé comme suit:

Président, Jacot Alfred, rue des Poteaux 4.

Vice-président, Perdrisat, François-Lucien, Maladière 10.

Secrétaire-caissier, Lambert, Edouard, hôtel municipal.

Secrétaire-adjoint, L'Eplattenier, Firmin, St-Maurice 4.

COMMISSAIRES

MM. Ducommun, Jules-Albert, rue des Moulins 45.

Küffer, Henri, Crêt 16.

Loup, Auguste, rue du Seyon 28.

Gacond, Ferdinand, Temple-Neuf 30.

Lesegetrain, Jules, faub. du Lac 10.

Péillard, Ch.-Frédéric, Vauseyon 1.

Ulrich, Charles, Clos Brochet 5.

Martin, François, Fahys 1.

Perret, L., Fausses-Brayes 15.

MM. les sociétaires sont informés que le paiement des cotisations ainsi que des indemnités de maladie, en dehors des assemblées générales, ne peut s'effectuer qu'au domicile du secrétaire-caissier, chaque jour, les dimanches exceptés, de 2 à 4 h. après-midi.

Compagnie des vigneron

MM. les membres de la Compagnie sont convoqués en assemblée générale pour le vendredi 15 février courant, à 11 heures du matin, à l'hôtel de ville.

MM. les propriétaires de vignes qui désirent devenir membres de la dite compagnie, sont invités à s'adresser à cet effet jusqu'au jour indiqué, à son secrétaire M. Jean de Merveilleux.

Il est en outre rappelé aux propriétaires non-bourgeois, qu'ils peuvent se mettre au bénéfice des visites que fait faire la Compagnie, en se faisant recevoir à titre de membres externes.

Le Comité.

894 Une bonne blanchisseuse coulant aux cendres, se recommande aux familles et maîtres de pensions qui voudront bien la favoriser de leur confiance. Travail soigné, prix modérés. Escompte pour pensions. Lavage à neuf de robes noires, ainsi que tout habillement à détacher. Ecluse 41, au 3^{me} étage.

peaux sont déjà au vert et voici même une douzaine de chevaux et d'élèves paisant en liberté.

Rien de plus gracieux que les gambades des jeunes poulains, qui s'en donnent à cœur joie, comme l'on dit vulgairement.

Après avoir dépassé « In der Gaucheit, » — excusez le nom barbare, — la partie cultivable du fond de la vallée s'élargit; puis vient la Tzintre avec quelques scieries, et Charmey pointe à l'horizon sur une petite éminence.

(A suivre)

THE GRESHAM

Société anglaise d'Assurances sur la vie et les rentes

A LONDRES

Fondée en 1848 et représentée en Angleterre, en France, Belgique, Hollande, Italie, Autriche, dans le grand-duché de Bade, en Bavière, en Saxe, en Suisse et en Egypte.

Situation de la Société, suivant le compte-rendu du 30 juin 1877:

Capital sur actions, fr. 2,500,000
Recettes de primes pendant la dernière année, après déduction des réassurances, > 10,167,916.55
Recettes d'intérêts des capitaux placés, > 2,503,480.55
Montant de l'actif total de la Société, > 59,919,633.35
Sommes assurées, échues et payées pendant la dernière année, > 7,227,688.55
Depuis l'existence de la Société (1848) il a été versé pour polices d'assurances et de rentes et rachats, etc., plus de fr. 77,060,000.—

Banquier de la Société,

M. PESTALOZZI, im Thalhof, ZURICH.

Inspecteur

M. J.-J. BOSSHARD, à ZURICH.

Le sous directeur du « Gresham » pour la Suisse:

(H-251-Z) Docteur R. SPENDLIN, Rämistrasse 24, à ZURICH.

Pour de plus amples renseignements et propositions d'assurances, s'adresser à l'agent général pour le canton de Neuchâtel, D. Ludwig, à Neuchâtel.

Changement de domicile

M^{me} Julie Philippin, tailleuse, annonce aux personnes de sa connaissance et aux dames en général que son domicile est transféré faub. de l'Ecluse n° 45.

Par la même occasion, elle se recommande aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, pour tous les travaux concernant son état, soit en journée, soit chez elle, promettant un travail soigné et des prix modérés.

Une bonne blanchisseuse se recommande aux dames de la ville et des environs, pour des journées et pour de l'ouvrage chez elle. Elle espère par son travail soigné et ses prix modérés attirer entièrement la confiance qu'elle sollicite. S'adr. rue de l'Hôpital 12, au 3^{me}.

831 Une dame de Peseux sans enfants désire prendre de suite en pension un ou deux enfants ayant déjà quelques semaines; de bons soins sont assurés. Prière de s'adr. au bureau de la feuille qui indiquera.

857 Une personne au vignoble, parfaitement entendue à donner des soins aux malades et aux enfants, en prendrait plusieurs de bonnes maisons. Prix correspondant à la position des pensionnaires. S'adr. au bureau.

Pension alimentaire. Prix réduit. Service soigné.

M^{me} ROLLIER, Sablons 10.

A la même adresse, chambres meublées à louer, se chauffant, plus, deux caves à louer pouvant servir d'entrepôts.

Une bonne tailleuse qui a travaillé nombre d'années dans le premier atelier de Neuchâtel, prévient les dames de Colombier qu'elle vient de s'établir dans cette localité; elle espère par son travail s'attirer la confiance. S'adr. maison Banderet, 2^{me} étage.

On demande à emprunter fr. 7000 sur hypothèque en 1^{er} rang valant plus du double. S'adr. à M. Ch. Dardel, notaire, à St-Blaise.

Demande d'argent

867 Dans une localité du Vignoble, sur une maison agréablement située, jouissant du lac, jardin et dépendances, on demande à emprunter pour deux ans au 5% l'an sur 1^{re} hypothèque, la somme de fr. 4500. S'adr. au bureau de cette feuille, sous chiffre A. n° 10.

ATTENTION

895 Une bonne blanchisseuse de Saint-Blaise se recommande aux personnes de la ville et des environs pour des lessives et des savonnages. Elle se charge d'aller chercher le linge et de le reconduire, et fera son possible pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. S'adr. à M. le pasteur Bersot au dit lieu, ou au bureau de cette feuille qui indiquera.

Pension alimentaire à Beau-séjour, rue de la Côte 5, on prendrait encore quelques pensionnaires.

Leçons de peinture au pastel

Mlle Vuichoud, domiciliée à Genève, serait disposée à donner un cours de peinture, s'il se présente un nombre suffisant d'élèves. S'adr. au grand Bazar pour les inscriptions et pour tous les renseignements.

Etat-civil de St-Blaise,

Janvier 1871.

Promesses de mariage. — Johannes Schmied, agriculteur, et Maria von Niederhausern, cuisinière, les deux dom. à St-Blaise. — Louis Cornetti, journalier, et Marie Valentine née Roulin, les deux dom. à la Favarge.

Naissances. — 1^{er} janvier. Hermance-Alice, à Jean-Albert Wenker et à Anna née Schmocker, dom. à St-Blaise. — 5. Lina-Marie, à Louis Bachmann et à Anna née Burkhardt, dom. à St-Blaise. — 14. Enfant du sexe féminin né-mort, à Charles-Gustave Wittwer et à Emma née Muffang, dom. à la Coudre. — 16. Alfred, à Nicolas Buschi et à Maria-Louise née Linder, dom. à St-Blaise. — 18. Emile-Edouard, à Christian Nydegger et à Susanne née Eicher, dom. à St-Blaise.

Décès. — 6 janvier. — Bertha-Louise, 10 mois, 13 jours, fille de Denys Durussel et de Julie-Louise née Læderach, dom. à St-Blaise. — 11. Rose-Emma, 2 ans, 1 mois, 23 jours, fille de Jules-Auguste Racine et de Rose-Frédérique née Gilliard, dom. à la Coudre. — 23. Marie-Sophie née Desaulles, 76 ans, 4 mois, veuve de Charles-Abram Nourrice, dom. à Préfargier. — 28. Emile-Edouard, 10 jours, fils de Christian Nidegger et de Susanne née Eicher, dom. à St-Blaise. — 29. Jean-Pierre Grau, 78 ans, 4 mois, agriculteur, veuf de Elisabeth née Kuhn, dom. à Voëns.

RÉUNION COMMERCIALE, 6 février 1878

	Prix fait	Demandé.	Offert
Banq. Cant. Neuchâteloise			
Comptoir d'escompte du Val-de-Travers		280	
Crédit foncier neuchâtelois		585	
Suisse-Occidentale	87	50	95
Soc. de const. ex-coupon		50	
Hôtel du Mont-Blanc		80	
Immeuble Chatoney		510	
Gaz de Neuchâtel			
Banque du Locle		600	
Fabrique de télégraphes			500
Hôtel de Chaumont			
Société des Eaux			
Neuchâteloise			960
Grande brasserie			1000
Société de navigation Franco-Suisse, oblig., 5%		330	
Locle Chaux-de-Fonds, 4 1/2%			
Société technique obl. 6%			
			5%
Etat de Neuchâtel 4 1/2%		460	
			4 1/2%
Oblig. Crédit foncier	99	50	
Obligations municipales			100 50
Lots municipaux		13	14

B. BARRELET, agent de change et courtier aub. du Lac 21.